

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

**Pages liminaires**

À enlever		À insérer	
page	date	page	date
Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)	Juin 1999 et Juillet 2000	Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)	Septembre 2000
Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)		Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)	
Renseignements (Vol. 1)		Renseignement (Vol. 1)	
Avant-propos et Note aux utilisateurs (Vol. 1)		Avant-propos et Note aux utilisateurs (Vol. 1)	
Introduction i à iii (Vol. 1)		Introduction i à iii (Vol. 1)	
Notes générales 1 à 9 (Vol. 1)		Notes générales 1 à 10 (Vol. 1)	

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
1	1 à 12	Juin 1999 et Juillet 2000	1 à 12	Juin 1999, Juillet 2000 et Avril 2001	Section 1.2, modification du titre d'une référence. Section 1.3, modification des définitions de Livraison locale et de Véhicule de transport d'équipement afin de les rendre identiques à celles du <i>Code de la sécurité routière</i> . Section 1.4, modification du titre d'une référence. Section 1.7, ajout de précisions concernant la couleur des panneaux et transfert du panneau « Début d'une zone scolaire » à la catégorie danger. Tableau 1.7-1, modification de la couleur des panneaux de zone scolaire et transfert du panneau « Début d'une zone scolaire » à la catégorie danger. Tableau 1.9-1, modification des dimensions des panneaux « Préparez-vous à arrêter » et « Brouillard » et ajout de celles du nouveau panneau « Poudrière ». Tableau 1.9-3, remplacement du panneau « Pont » par les panneaux « Acheminement vers un pont » et « Identification de pont » et ajout du panneau « Nom de route ». Tableau 1.9-4, ajout des panneaux « Rampe de mise à l'eau » et « Parc technologique ». Tableau 1.9-5, ajout du panneau « Remorquage exclusif » à la catégorie indication. Tableau 1.9-6, retrait du panneau « Aquarium ». Section 1.11, ajout de précisions concernant la série et la hauteur du lettrage à utiliser sur certains panneaux. Section 1.13.3.1, correction du titre d'un panneau et ajout de précisions concernant le dégagement sous un panneau à message variable.
	17 à 20	Juillet 2000	17 à 20	Juillet 2000 et Avril 2001	

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
1	DN 001 et 002	Juin 1999 et Juillet 2000	DN 001 et 002	Avril 2001	<p>Section 1.13.4, étendue de la contrainte du nombre maximal de panneaux pouvant être installés sur un support.</p> <p>DN 001, ajout de précisions concernant le dégagement sous un panneau à message variable.</p> <p>DN 002, modification du dessin des pesées installées à la base des supports à panneaux temporaires.</p>
2	1 à 35	Juin 1999	1 à 34	Avril 2001	<p>Section 2.2, modification du titre d'une référence.</p> <p>Section 2.3, extension de l'usage des panonceaux « Toutes directions ».</p> <p>Section 2.3.1, inversion des 2 cas présentés.</p> <p>Section 2.4, correction linguistique.</p> <p>Tableau 2.4-1, correction du titre et ajout de précisions.</p> <p>Figure 2.4-1, correction linguistique.</p> <p>Section 2.8, ajout d'un nouveau panneau pour la signalisation des zones scolaires et de précisions concernant son installation.</p> <p>Section 2.11, ajout de précisions concernant les manœuvres autorisées et le nombre de voies de circulation.</p> <p>Sections 2.14, 2.14.1, 2.14.2, 2.15, 2.15.2 et 2.15.3, réécriture des articles conformément à la réglementation.</p> <p>Sections 2.14.1 et 2.15.2, ajout de panneaux concernant les transporteurs de matières dangereuses.</p> <p>Section 2.15.1, ajout de types d'inscription pouvant paraître sur le panonceau de durée.</p> <p>Section 2.15.4, correction linguistique.</p> <p>Section 2.17, retrait des inscriptions sur le panneau P-150-8 et renumérotation de deux panneaux.</p> <p>Section 2.18, ajout de précisions sur l'ordre d'installation des panneaux et renumérotation d'un panneau.</p> <p>Section 2.19, modification du titre d'une référence.</p> <p>Sections 2.20, 2.21, 2.22, 2.24 et 2.25, réécriture de l'article conformément à la réglementation et modification du titre d'une référence.</p> <p>Section 2.22, modification du titre d'une référence.</p> <p>Section 2.26, correction linguistique.</p> <p>Section 2.27 à la fin, déplacement de la norme sur les zones scolaires à la catégorie danger impliquant une renumérotation des sections, du tableau et des abaques suivants.</p> <p>Sections 2.27 et 2.27.1, modification du titre et des textes en raison du transfert de la signalisation de passage pour bicyclettes à la catégorie danger.</p>

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
2	DN 003 à 006  DN 025 à 027	Juin 1999  Juin 1999	DN 003 à 006  DN 025 à 028	Juin 1999 et Avril 2001  Avril 2001	<p>Abaques 2.27-1 et 2.27-2, ajout de précisions dans la légende.</p> <p>Sections 2.28, 2.30 et 2.31, modification du titre d'une référence.</p> <p>DN 003 et 004, correction de la couleur du marquage.</p> <p>DN 005, correction d'une valeur dans le tableau.</p> <p>DN 025, modification du titre, de la deuxième note du tableau et de la couleur des panneaux « Début d'une zone scolaire » et « Signal avancé d'une zone scolaire ou d'un passage pour écoliers ».</p> <p>DN 026, modification de la couleur des panneaux « Signal avancé d'une zone scolaire ou d'un passage pour écoliers ».</p> <p>DN 027, ajout sur le dessin de la longueur des lignes continues.</p> <p>DN 028, publication d'un nouveau dessin normalisé concernant la signalisation des zones scolaires avec modification de la limite de vitesse.</p>
3	1 à 33	Juin 1999	1 à 35	Avril 2001	<p>Section 3.2, ajout du panonceau de distance sous les panneaux de danger installés à plus de 300 m du danger.</p> <p>Section 3.3, correction linguistique.</p> <p>Section 3.6, correction d'une erreur concernant l'installation du panonceau « Nouvelle vitesse ».</p> <p>Section 3.8, remplacement des illustrations des panneaux par des images réelles.</p> <p>Section 3.9, ajout du panonceau de durée pour la signalisation des zones scolaires et de précisions concernant son contenu et son installation.</p> <p>Section 3.12, remplacement de l'illustration des panneaux D-100-7-G, D-100-7-D, D-100-11-G, D-100-11-D et correction d'erreurs.</p> <p>Section 3.13, retrait de la contrainte limitant l'usage du panonceau « Vitesse recommandée » et déplacement de la norme traitant de ce panonceau à la section 3.14.</p> <p>Sections 3.14, 3.14.1 et 3.14.2, création de deux sous-sections pour le panonceau et le panneau de vitesse recommandée.</p> <p>Tableau 3.13-1, correction linguistique.</p> <p>Section 3.19, ajout de la possibilité d'installer le panonceau « Distance » sous le panneau « Intersection » lorsque l'intersection est cachée.</p> <p>Section 3.26, ajout d'un nouveau panneau « Visibilité restreinte » adapté aux milieux non ruraux et de précisions concernant son installation.</p> <p>Section 3.27, modification d'une référence.</p> <p>Section 3.30 à la fin, déplacement de la norme sur les zones scolaires de la catégorie prescription impliquant une renumérotation des sections et des tableaux suivants, adaptation du texte et modification de la couleur des panneaux.</p>

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

Pages de chapitres du tome

Chapitre					Remarques
	page	date	page	date	
3	DN 007 à 018	Juin 1999	DN 007 à 018	Juin 1999 et Avril 2001	<p>Section 3.31, modification du titre et du texte en raison du transfert de la signalisation de passage pour bicyclettes à la section 3.32.2.</p> <p>Section 3.31.1, ajout de précision concernant la signalisation de zones scolaires rapprochées et modification de la couleur des panneaux.</p> <p>Section 3.32, ajout du panneau de direction qui doit être installé à l'endroit du passage.</p> <p>Section 3.32.1, modification du texte en raison du transfert de la signalisation de passage pour bicyclettes à la section 3.32.2 et modification d'une référence.</p> <p>Tableau 3.31-1, retrait du tableau qui est redondant.</p> <p>Section 3.32.2 et abaque 3.32-1, déplacement de la norme sur les passages pour bicyclettes des sections 2.28.9 et 3.30.7 et de l'abaque 2.28-3 et réécriture du texte.</p> <p>Section 3.32.7, renumérotation du panneau.</p> <p>Section 3.32.8, ajout de précisions concernant la présence d'animaux sauvages.</p> <p>Section 3.34, correction linguistique.</p> <p>Section 3.36, ajout de précisions concernant la référence au DN 018.</p> <p>Section 3.44, nouvelle section traitant de la poudrière.</p> <p>Section 3.45, modification de la référence.</p> <p>Section 3.51, correction linguistique.</p> <p>Section 3.52, modification du titre d'une référence.</p> <p>DN 008, modification du titre, ajout de l'installation du nouveau panneau « Visibilité restreinte », fusion des deux tableaux et adaptation des notes.</p> <p>DN 009 à 015, ajout du panneau de direction à l'endroit du passage et retrait de la ligne 100 km/h du tableau.</p> <p>DN 011, ajout de la définition de L.</p> <p>DN 017, correction d'une référence.</p> <p>DN 018, correction d'une référence et ajout d'une note.</p>
5	1 à 28	Juin 1999	1 à 28	Juin 1999 et Avril 2001	<p>Section 5.2, ajout et correction de références.</p> <p>Section 5.4.1.1, correction linguistique.</p> <p>Section 5.4.1.2 et figure 5.4-1, ajout d'une précision concernant la mesure de la distance et correction de la figure.</p> <p>Figure 5.4-2, correction linguistique.</p> <p>Section 5.4.2.2 et figure 5.4-3, remplacement des illustrations des panneaux par des images réelles et ajout de précisions.</p> <p>Figure 5.4-4, remplacement d'une distance par un cas réel.</p> <p>Tableau 5.4-5, modification de valeurs.</p> <p>Figures 5.4-5 et 5.4-6, remplacement des illustrations des panneaux par des images réelles.</p>

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
5	31 à 87	Juin 1999	31 à 87.4	Juin 1999 et Avril 2001	<p>Section 5.4.2.3, remplacement de l'illustration du panneau par une image réelle et ajout de précisions.</p> <p>Tableau 5.4-8, déplacement de colonnes.</p> <p>Tableau 5.4-9, correction de valeurs.</p> <p>Section 5.4.3.3, correction linguistique.</p> <p>Sections 5.5.1 et 5.5.2, ajout de précisions concernant les proportions des panneaux.</p> <p>Section 5.5.3.1, ajout d'une précision concernant l'installation.</p> <p>Section 5.5.3.2, retrait de la signalisation de la route des pionniers et correction d'un numéro de panneaux.</p> <p>Section 5.5.3.4, nouvelle section sur les noms de route.</p> <p>Section 5.5.4.1, correction linguistique.</p> <p>Figure 5.5-1, correction de la couleur du marquage.</p> <p>Sections 5.5.5.1 et 5.5.5.2, remplacement des panneaux et ajout de précisions concernant le numéro de téléphone y paraissant.</p> <p>Section 5.5.5.4, correction linguistique.</p> <p>Section 5.5.6, ajout d'une illustration de panneau et correction de vocabulaire.</p> <p>Figure 5.5-3, correction de vocabulaire.</p> <p>Section 5.5.7, ajout d'une référence au dessin normalisé 020 et remplacement des illustrations des panneaux par des images réelles.</p> <p>Section 5.5.8, remplacement de l'illustration du panneau par une image réelle.</p> <p>Section 5.5.10, renumérotation des panneaux.</p> <p>Figure 5.5-4, remplacement des panneaux et correction du marquage.</p> <p>Section 5.5.12, remplacement du titre et de l'illustration du panneau et extension de l'usage aux routes nécessitant un repérage.</p> <p>Section 5.5.13.1, correction linguistique.</p> <p>Section 5.6.1, ajout de précisions concernant l'installation des panneaux.</p> <p>Section 5.6.2.2, modification du texte en accord avec les critères du ministère de la Santé et des Services Sociaux.</p> <p>Sections 5.6.2.3 et 5.6.2.4, ajout de précisions sur les panneaux utilisés.</p> <p>Section 5.6.2.5, remplacement de l'illustration d'un panneau par une image réelle et modification du titre du panneau.</p> <p>Section 5.6.2.6, modification de la référence et ajout de précisions concernant l'installation du panneau.</p> <p>Sections 5.6.3.1, 5.6.3.3, 5.6.3.4, 5.6.3.5, 5.6.4 et 5.6.6.2, correction linguistique.</p>

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
5					<p>Section 5.6.6.1, ajout de précisions concernant les parcs industriels visés par cette signalisation.</p> <p>Section 5.6.6.3, nouvelle section sur les parcs technologiques.</p> <p>Section 5.6.7 et figure 5.6-1, modification du titre.</p> <p>Section 5.6.8, nouvelle section sur les rampes de mise à l'eau.</p> <p>Section 5.7.5, remplacement de l'illustration du panneau par une image réelle.</p> <p>Sections 5.7.7 et 5.7.8, ajout de précisions sur les panonceaux utilisés.</p> <p>Section 5.7.9, modification de la couleur des panneaux.</p> <p>Section 5.7.10, déplacement de la norme sur le remorquage exclusif de la catégorie prescription, adaptation du texte et modification de la couleur des panneaux.</p> <p>Section 5.8.1, modification du texte en raison de la nouvelle section traitant des refuges fauniques, ajout de précisions concernant le pictogramme du casse-croûte et remplacement de l'image d'un panneau pour illustrer les haltes municipales.</p> <p>Section 5.8.1.2, intégration de textes et de panneaux concernant les refuges fauniques et ajout d'une référence.</p> <p>Section 5.8.1.4, ajout de précisions concernant l'inscription « JCT » et modification d'une référence.</p> <p>Section 5.8.1.5, ajout d'une précision concernant l'installation du panneau.</p> <p>Section 5.8.2.1, ajout de précisions concernant les critères d'admissibilité et la signalisation sur les routes municipales.</p> <p>Section 5.8.2.4, ajout de précisions concernant la sélection des équipements et l'installation des panneaux.</p> <p>Section 5.8.2.5, ajout d'une précision concernant les établissements n'offrant que le service d'hébergement et retrait d'une caractéristique requise qui est redondante.</p> <p>Section 5.8.3, nouvelle section traitant des itinéraires cyclables hors route impliquant la renumérotation de la section suivante.</p> <p>Section 5.9.1, ajout d'un critère de distance.</p> <p>Section 5.9.2.1, correction de l'image du panneau I-560-2.</p> <p>Section 5.9.3.1, correction linguistique.</p> <p>Section 5.9.4.2, ajout d'une précision concernant les sections d'autoroute.</p> <p>Section 5.9.4.3, modification du libellé concernant la distance d'acheminement.</p>

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
5	DN 031 et 032	Juin 1999	DN 031 à 032B	Avril 2001	Section 5.9.4.4, ajout de précisions concernant la signalisation sur les routes municipales. Section 5.10.1.2, ajout de précisions concernant le dégagement sous un panneau à message variable. Section 5.10.1.3, correction linguistique. DN 031, remplacement de deux panneaux. DN 032A, nouvelle numérotation en raison de l'insertion d'un nouveau dessin normalisé et remplacement d'un panneau. DN 032B, nouveau dessin normalisé traitant des itinéraires cyclables hors route. DN 037, ajout d'une note concernant le dégagement sous un panneau à message variable. DN 038, ajout de la note 3 concernant les systèmes de fragilisation.
	DN 037 et 038	Juin 1999	DN 037 et 038	Avril 2001	
6	1 et 2 15 et 16	Juin 1999 Juin 1999	1 et 2 15 et 16	Avril 2001 Avril 2001	Correction de la table des matières Section 6.11.10, nouvelle section traitant de la marque du fauteuil roulant. Section 6.12.1, correction d'une erreur. Annexe E, nouvelle annexe traitant de la marque du fauteuil roulant.
	21	Juin 1999	21 et 22	Juin 1999 et Avril 2001	
7	1 et 2	Juillet 2000	1 et 2	Juillet 2000 et Avril 2001	Correction de la table des matières.  Sections 7.6.3.1 et 7.6.3.2, modification de la catégorisation des installations en fonction du milieu dans lequel elles sont faites. Section 7.8.7, 7.9.4 et 7.9.5, modification de références. Section 7.9.10, ajout d'une précision sur l'espacement des délinéateurs. Section 7.10.2, ajout d'un numéro de panneau. Section 7.12.4.3, correction d'une erreur.
	7 à 14	Juillet 2000	7 à 14	Juillet 2000 et Avril 2001	
	23 et 24	Juillet 2000	23 et 24	Juillet 2000 et Avril 2001	Pages 30 et 31, déplacement d'une note de la page 31 à la page 30. Page 32, ajout du panneau P-250-P et retrait d'une note. Page 35, modification du titre des panneaux D-270-6 et D-270-7 et ajout du panneau D-270-P-1.
	29 à 32	Juillet 2000	29 à 32	Juillet 2000 et Avril 2001	
	35 et 36	Juillet 2000	35 et 36	Avril 2001	Page 39, correction d'une erreur de mise en page. Page 40, ajout du panneau I-535 et d'une note. DN 001, modification de la catégorisation des installations en fonction du milieu dans lequel elles sont faites et ajout d'une note. DN 002, ajout du panneau de direction à l'endroit du passage.
	39 et 40	Juillet 2000	39 et 40	Avril 2001	
	DN 001 et 002	Juin 1999 et Juillet 2000	DN 001 et 002	Avril 2001	DN 005, 006, ajout du panneau de direction à l'endroit du passage.
	DN 005 et 006	Juillet 2000	DN 005 et 006	Avril 2001	

**Mise à jour N° 17 de la collection des Normes – Ouvrages routiers**
  
**2<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière – Avril 2001**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	page	date	page	date	
7	DN 009 à 022	Juillet 2000	DN 009 à 022	Juillet 2000 et Avril 2001	DN 010 à 013, 015, 017, 018 et 021, ajout du panonceau de direction à l'endroit du passage. DN 019, correction du marquage. DN 027, ajout du panonceau de direction à l'endroit du passage et correction du marquage.
	DN 027	Juillet 2000	DN 027	Avril 2001	
8	7 et 8	Juin 1999	7 et 8	Avril 2001	Section 8.2, correction linguistique. Section 8.3, correction de la définition de signaux lumineux. Section 8.6.2.2, ajout d'une précision concernant le clignotement des feux. Section 8.6.2.3, ajout de précisions concernant l'installation des feux clignotants.
	53 et 54	Juin 1999	53 et 54	Avril 2001	